

Comité de Liaison des Actionnaires (CLAB)

BNP Paribas a souhaité, dès sa création en l'an 2000, se doter d'un Comité de Liaison des Actionnaires, dont la mission est d'accompagner la Banque dans sa communication à destination de l'actionnariat individuel. C'est ainsi à l'occasion de l'Assemblée Générale de fusion que le Président de BNP Paribas a initié le processus d'appel à candidatures qui a abouti à la constitution de cette instance à la fin de l'année 2000.

Présidé par M. Jean Lemierre, il comprend dix actionnaires choisis pour représentativité tant géographique que socioprofessionnelle, ainsi que deux salariés ou anciens salariés ; chaque membre est nommé pour trois ans. À l'occasion des périodes de renouvellement qui sont signalées dans les documents financiers publiés par la Banque, tout actionnaire peut faire acte de candidature.

À fin 2025, le Comité de Liaison était composé de :

- M. Jean Lemierre, Président ;
- M. Jean-Louis Busière, résidant en Moselle ;
- M. Michel Cassou, résidant dans le Tarn ;
- M. Jean-Marc Cornier, résidant dans les Hauts-de-Seine ;
- M. Patrick Cunin, résidant dans l'Essonne ;
- Mme Catherine Drolc, résidant dans l'Hérault ;
- Mme Anne Doris Dupuy, résidant en Gironde ;
- M. Jean-Marie Lapoirie, résidant dans le Rhône ;
- M. Jacques Martin, résidant dans les Alpes-Maritimes ;
- Mme Françoise Rey, résidant à Paris ;
- M. Jean-Jacques Richard, résidant dans le Var ;
- M. Ugo Cuccagna, membre du personnel de BNP Paribas ;
- Mme Mireille Loizeau, membre du personnel de BNP Paribas.

Conformément aux dispositions de la charte, à laquelle ont adhéré tous les participants et qui tient lieu de règlement intérieur, les membres du Comité se sont réunis deux fois en 2025, les 28 mars et 26 septembre.

Les principaux thèmes abordés en 2025 ont, entre autres, concerné :

- la structure du capital de BNP Paribas et son évolution, plus spécifiquement dans sa composante « investisseurs individuels » ;
- le projet de Document d'enregistrement universel 2024, plus particulièrement en ses chapitres « Relations Actionnaires », « Gouvernement d'Entreprise » et « Responsabilité Sociale & Environnementale » ;
- le rapport intégré ; les résultats trimestriels, semestriels et annuels ;
- les initiatives prises dans le cadre de la préparation de l'Assemblée Générale, en ce compris son « déroulé » ;
- les propositions de résolutions à l'AG ;
- la présentation des perspectives et de la conjoncture économiques ;
- la situation géopolitique ;
- la présentation du rôle et des projets portés par la Fondation BNP Paribas ;
- les activités du Métier Conservation Titres au sein de BNP Paribas Securities Services ;
- le nouveau plan stratégique de la Banque Commerciale en France.